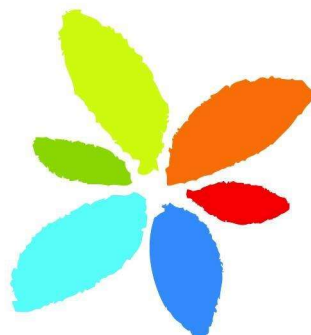


**AGRICULTURE
PAYSANNE**

ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



BILAN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ AGRICULTURE PAYSANNE – 2025

Les activités marquantes d'Agriculture Paysanne sur l'année 2025

Continuité et consolidation des actions d'accompagnement

En 2025 l'association a poursuivi ses actions pour soutenir l'installation et la transmission en agriculture paysanne sur le territoire. L'équipe a accompagné les porteurs et porteuses de projet, des paysans et paysannes en activité ainsi que des cédant.e.s, à travers des événements, des formations, des temps collectifs et des accompagnements individuels.

Une formation chiffrage désormais certifiante

Le printemps 2025 a marqué la **première session certifiante de la formation dédiée au chiffrage du projet agricole**. Elle accompagne les porteurs et porteuses de projet dans l'évaluation économique et la structuration financière de leur future activité. Deux sessions étaient programmées sur l'année, au printemps puis à l'automne, et toutes deux ont affiché complet, témoignant d'une forte demande pour des outils d'accompagnement sur cette étape clé du parcours d'installation.

Évolution de la formation « De l'idée au projet »

La formation **De l'idée au projet** a été maintenue en 2025 avec une session de 10 jours organisée entre le printemps et l'été. Cependant, l'arrêt du financement régional pour ce dispositif a conduit à une **réduction du nombre de sessions proposées de 2 à 1 sur l'année**, fragilisant la pérennité de cette formation pourtant essentielle pour accompagner les premières réflexions des personnes souhaitant s'orienter vers l'agriculture paysanne.

Renforcement des coopérations territoriales

Le travail avec les structures partenaires costarmoricaines, réunies au sein du **Collectif Paysans 22**, s'est intensifié au cours de l'année. Cette dynamique collective s'est notamment concrétisée par la création et la diffusion d'un **catalogue commun de formations** à destination des paysans et paysannes du territoire, afin de rendre plus lisible l'offre existante et de renforcer les complémentarités entre les structures.

Développement de nouvelles formations

L'association a engagé un travail de conception de **nouvelles formations à destination des paysans et paysannes déjà installés**, afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles et la consolidation de leurs fermes. Leur mise en œuvre, initialement envisagée pour fin 2025, a toutefois dû être reportée en raison d'incertitudes liées aux financements VIVEA.

Une année marquée par de nombreux mouvements dans l'équipe

Plusieurs évolutions ont également concerné l'équipe salariée. Pauline et Aurélie ont été en congé maternité au cours de l'année et remplacées respectivement par Morgane et Anne-Cécile, arrivée à la mi-septembre. L'équipe a, par ailleurs, dû composer avec des arrêts maladie qui ont nécessité des ajustements dans l'organisation du travail. L'arrivée de Gaëlle en avril 2025 a permis de renforcer l'équipe, de développer les actions partenariales et de soutenir les actions de l'association.

NOS ACTIONS AUTOUR DE L'INSTALLATION

Agriculture Paysanne 22 fait partie des structures labellisées du parcours installation, pour accueillir et accompagner les porteuses et porteurs de projet.

* Participation au parcours à l'installation PPP

- **Point Accueil Installation** : permanence un mercredi matin sur 2 à la chambre d'agriculture pour répondre aux demandes d'information sur les formalités et le parcours à l'installation.

24 permanences en 2025

- **Stages 21h** : co animation avec une conseillère chambre du module sur les risques et la résilience des fermes.

8 modules animés en 2025.

- **Conseiller Projet** : Réalisation de 25 entretiens projet. L'objectif de ces entretiens est de faire un point sur le parcours du porteur de projet : accès au foncier, besoin d'investissement, besoin de formation. C'est l'occasion de faire connaître l'association et de proposer nos accompagnements.

Cette présence dans le parcours PPP renforce la visibilité de notre réseau et traduit la reconnaissance de nos compétences autour de l'installation. Elle nous permet donc d'élargir notre audience et nourrit la dynamique de l'association.

* Des accueils et accompagnements nombreux sous diverses formes

Cette année, environ 170 **porteurs de projets à l'installation** ont pris contact avec l'association.

Il peut s'agir de nouveaux contacts (102) ou de contacts déjà identifiés les années précédentes mais qui sont toujours dans le processus d'installation (en cours de formation, en recherche de foncier, reprise d'une activité salariée, ...)

Ci dessous le tableau de répartition des contacts 2025 par EPCI :

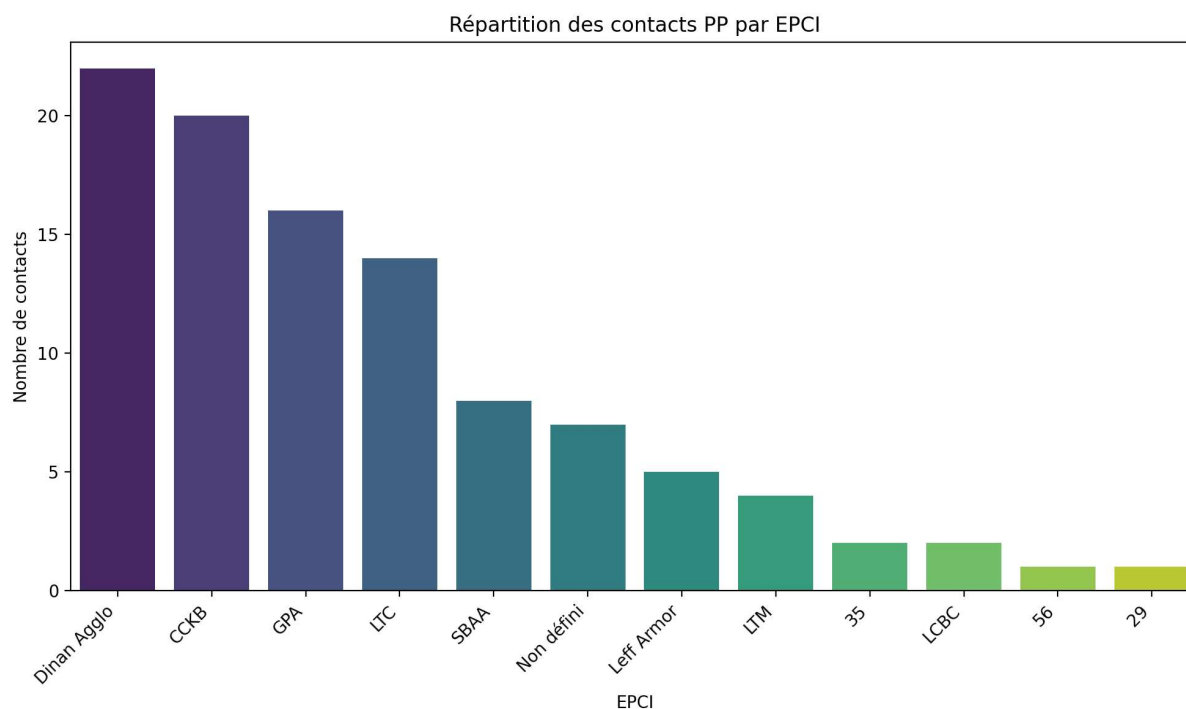


Tableau de répartition des contacts 2025

Nombre total de contacts	% Femmes	% non issu milieu agricole	% projet collectif	Maraichage	Bovin lait	Arboriculture
170	48 %	95 %	22 %	20 %	14%	14 %

Par ailleurs les projets en ovin viande, porcs, apiculture ou bien encore volaille chair représentent 6% des projets en cumulé.

Les profils de nos contacts positionnent Agriculture Paysanne comme l'interlocuteur privilégié pour l'installation des femmes et des non issus du milieu agricole.

Ces contacts ont été pris via différents événements gratuits que nous proposons tout au long de l'année :

- **Accueils individuels** proposant des rdv d'1h30 pour échanger sur leurs projets, répartis dans différents territoires :

EPCI	Nombre d'entretiens réalisés
Dinan Agglomération	21

Saint Brieuc Agglomération	3
CCKB	5
Lannion Trégor communauté	12
TOTAL	41

Ces accueils individuels sont financés par des conventions de partenariat avec les EPCI mentionnés dans le tableau.

AGRICULTURE. L'association « Agriculture paysanne » accompagne la transmission des fermes

L'association engagée propose des permanences à la pépinière d'entreprises de Dinan Agglomération, Ecodia. Elle aide les exploitants sur le départ à céder leur ferme et les jeunes candidats à l'installation.

Les chiffres sont là et peuvent inquiéter. Dans les dix années à venir, 50 % des agriculteurs vont partir à la retraite. Et beaucoup d'entre eux, le nez dans le guidon, ne pensent à transmettre leur ferme que sur le tard, à quelques mois du départ.

Bien souvent, faute de reprenneur trouvé à temps, c'est à un voisin que l'on transmet pour qu'il agrandisse son exploitation, car aujourd'hui seule la moitié des fermes sont reprises par un membre de la famille.

Un modèle en question

Face à cette situation qui remet en question le modèle familial si particulier à la France et à la Bretagne, l'association Agriculture paysanne des Côtes-d'Armor propose des formations aux agriculteurs qui souhaitent transmettre leur patrimoine. Elle en propose aussi aux porteurs de projets qui cherchent à reprendre une ferme.

Cette année, des permanences sont organisées à Dinan dans les locaux d'Ecodia, les derniers mercredis de chaque mois. La prochaine c'est donc le 30 avril. Une initiative soutenue par Dinan Agglomération (voir par ailleurs l'interview de Patrice Gautier, maire d'Évrان).

Accompagnement individuel

Aurélië Brimbeuf, animatrice à l'association Agriculture Paysanne reçoit sur rendez-vous les candidats à l'installation et à la transmission pour mettre en place un accompagnement

individualisé et proposer des formations spécifiques. Car le chemin n'est pas simple pour les uns comme pour les autres. « Nous accueillons en moyenne 200 candidats ou candidates à l'installation par an. Il n'en manque pas contrairement à une idée reçue ».

« Il n'y a pas de problème de reprenneurs sur notre territoire »

« La moyenne d'âge est de 35 ans, et à 80 % notre public est composé de personnes non issues du milieu agricole. Ils ont besoin d'aides et de formation, de réseau, d'accompagnement, pour bien définir leurs projets ou trouver du foncier. 70 % de notre public souhaite faire de la vente directe, et 50 % veulent créer un atelier de transformation des produits. »

En reconversion

Pour beaucoup, ce sont des personnes en reconversion professionnelle qui ont besoin d'aide pour définir clairement leurs projets. Si l'élevage laitier reste prédominant, on voit aussi des projets autour de l'élevage porcin, caprin, de volailles, du végétal, du maraîchage, des petits fruits. « Le parcours de l'installation est assez long alors il faut s'y prendre à l'avance. Nous sommes aussi présents à la chambre d'agriculture. L'association est labellisée pour accompagner les dossiers d'éligibilité à la dotation jeune agriculteur (DJA) », ajoute Aurélië Brimbeuf.

Les étapes à l'installation agricole sont nombreuses et complexes, aussi Agriculture paysanne organise des formations pour chiffrer le projet, choisir le statut : seul, en couple, en collectif. « 75 % des installations aujourd'hui se font en société. On ne travaille plus seul... »

La quête de sens est également importante, comme le choix du modèle d'une exploitation laitière avec des vaches à l'herbe.

AURÉLIE BRIMBEUF
Animatrice
Agriculture Paysanne

Pour s'installer et bénéficier de la prime, être prioritaire dans l'accès au foncier, il est nécessaire d'être titulaire d'un BPÉA, d'un BTS ou d'un diplôme d'ingénieur agricole. Ainsi l'installation doit être préparée en amont, facilement trois ans à l'avance. Sans parler de la recherche du foncier. « Nous leur expliquons comment ça marche, les règles particulières : aller voir les élus, les agriculteurs proches de la retraite, les répertoires de part/installation réalisés par la chambre d'agriculture. On explique les règles du jeu pour s'assurer de la viabilité du projet. »

Bien préparer la transmission

Du côté des cédants, Agriculture paysanne propose des temps individuels pour réfléchir à son projet de transmission. Le processus est complexe et entraîne une réflexion sur de nombreux aspects personnels, familiaux, financiers, fonciers. Les accompagnateurs d'Agriculture paysanne proposent donc de faire un point sur les démarches : comment structurer le projet de transmission, comment définir un profil de reprenneur, comment rédiger une annonce, réaliser un diagnostic. « Faire un diagnostic de sa ferme, c'est faire un bilan de l'outil de production que l'on veut transmettre ». Le diagnostic permet, par exemple, de mieux connaître la valeur de sa ferme ou encore d'envisager les différentes possibilités de transmissions possibles. »

Mise en relation

L'association veut donc favoriser la mise en relation entre les générations. « L'enjeu c'est bien de faire comprendre à quel point il est important d'anticiper. Se poser la question de la transmission quatre à cinq ans avant le départ à la retraite ce n'est pas trop tôt. C'est un gros projet que de transmettre car il faut se poser la question de l'après-carrière : où je vais habiter ? »

que va-t-on faire à la retraite ? Et bien sûr il faut également évaluer le prix de la ferme, faire le point sur le foncier, car les exploitants ne sont pas tous propriétaires des terres. »

« Si le cédant réagit au dernier moment, le choix du reprenneur se réduit. »

AURÉLIE BRIMBEUF

« On doit également faire des choix juridiques et fiscaux pour arrêter son activité au mieux. Souvent, quand on travaille 12h par jour, que l'on suit son rythme de croisière, on a tendance à remettre à plus tard. Si le cédant réagit au dernier moment, le choix du reprenneur se réduit, car il faut compter au minimum un an pour une installation [...] On sait que si l'on s'y prend moins d'un an à l'avance, 80 % des fermes vont à l'agrandissement. »

Un choix de société

Les paysans sur le départ doivent se poser la question d'un choix de l'agriculture de demain : une agriculture familiale ou une agriculture industrielle ? Le choix de société également, y a-t-il un territoire des Côtes-d'Armor tant en termes de souveraineté alimentaire qu'en termes d'aménagement du territoire de l'impact environnemental ? « Des sujets auxquels les agriculteurs que nous voyons sont sensibles » conclut l'animatrice d'Agriculture paysanne.

● Olivier Lemierre

« Les permanences gratuites d'Agriculture paysanne ont lieu les derniers mercredis de chaque mois à Ecodia, 33 rue René Cassin à Dinan, sur rendez-vous. Contacts : 07 81 67 72 07 ou agriculture-paysanne22@gmail.com »

Aurélië Brimbeuf, de l'association Agriculture paysanne 22, reçoit les candidats à l'installation et les candidats à la transmission de leur exploitation agricole les derniers mercredis du mois.

Article de presse "le petit bleu" Hebdomadaire avril 2025.

- **2 demi-journées d'accueil collectif à St Brieuc**, animées par des salariés. Les demi-journées prévues sur d'autres territoires ont dû être annulées ou transformées pour assurer un nombre minimum de participant(e)s.

Date	Lieu	Thème	Participants
26/03/25	Saint-Brieuc	Comment démarrer mon projet agricole ?	6
30/04/25	Guingamp	Idem	Annulé remplacé par l'événement du 18/06/25
21/05/25	Lanvallay	Idem	Annulé remplacé par l'événement du 09/07/25
19/09/25	St Brieuc	Idem	7

Ces demi-journées permettent de répondre aux premières questions sur l'installation agricole: quel statut ? (juridique, fiscal, social), quelles règles pour accéder au foncier ? (SAFER, baux, Autorisation d'exploiter), quelles conditions à remplir pour une installation aidée ? (DJA, SIA, aides installation EPCI).

En 2025, deux sessions ont été annulées par manque d'inscription. Les deux accueils collectifs ont été remplacés par des événements avec visite de ferme et temps d'interconnaissance des porteuses et porteurs de projet.

* Des rencontres entre porteurs de projets et récents installés

Cette année, nous avons poursuivi les **temps de rencontres entre porteurs de projets et récents installés** dans le cadre de nos partenariats, sur les territoires de la Communauté de communes du Kreiz Breizh, Guingamp Paimpol Agglomération, de Dinan Agglomération et de Lannion Trégor Communauté.

Ces temps de rencontres autour de l'installation répondent au besoin de s'insérer dans le réseau agricole, d'encourager les synergies et la mise en réseau, de présenter les différentes ressources (acteurs, dispositifs d'accompagnement, ...) mobilisables.

Ces actions seront précisées dans la partie suivante « Sensibiliser, accompagner et former à l'agriculture paysanne » page 11.

*Le cycle de formation « De l'Idée au projet » : une session organisée en 2025

Suite à l'arrêt du financement régional du dispositif « De l'Idée au projet », une seule session de formation a pu être organisée en 2025. Celle-ci s'est déroulée au printemps-été, la session habituellement proposée à l'automne-hiver n'ayant pas pu être reconduite.

Organisée sur 10 jours (70 heures) réparties en deux modules entre mars et juin, cette formation a rassemblé 11 porteurs et porteuses de projet souhaitant avancer dans leur réflexion d'installation agricole. La plupart des journées se sont déroulées sur des fermes des Côtes-d'Armor, permettant aux participants de découvrir des systèmes agricoles variés et d'échanger directement avec des paysans et paysannes installés.

Au fil de la formation, les stagiaires ont abordé les différentes étapes de la construction d'un projet d'installation : clarification des motivations, articulation entre projet de vie et projet professionnel, analyse de ferme, choix des modes de commercialisation, dimensionnement économique, financement, statuts juridiques et accès au foncier. Le cycle s'est conclu par l'élaboration d'un plan d'action et une présentation des projets devant des paysans et acteurs du monde rural.

***Une présence forte auprès des BPREA du département**

Nous avons continué notre partenariat avec le CFPPA de Kernilien à travers le nouveau module d'intervention qui se décline en 8 journées d'intervention réparties tout au long de la formation, afin de soutenir et étayer les projets d'installation des stagiaires en BPREA. En 2025, plusieurs journées ont été proposées dans le cadre des sessions 2024/2025 et 2025/2026 (de septembre à juin). Chaque session a réuni entre 15 et 20 étudiants portant des projets d'installation agricole très diversifiés. Les interventions ont abordé les différentes dimensions d'une installation telles que le parcours à l'installation, le foncier, la commercialisation ou bien encore le dimensionnement d'un projet.

***Accompagnement au montage de dossier DJA/SIA (labellisation Région)**

Labellisé au 1^{er} semestre 2024 par la Région pour accompagner les porteurs de projets dans leur dossier DJA/SIA, nous avons mis en place des ateliers collectifs, complétés de suivi individualisé, pour répondre aux demandes des porteurs de projets.

En 2025, nous avons ainsi animé 4 ateliers (de 2 jours chacun) et ainsi accompagné 11 porteurs de projets.

*** La mise en commun d'actions installation-transmission avec le Collectif Paysan 22**

Le Collectif Paysans 22 est composé des structures Accueil Paysan, Agriculture Paysanne, CEDAPA, CIAP 22, Confédération Paysanne des Côtes d'Armor, Solidarité Paysans Bretagne, Terre de Liens Bretagne, AFOCG22 et GAB22.

L'objectif est de favoriser les synergies des actions installation-transmission de chacun afin de permettre aux différents porteurs de projet de bénéficier d'actions les plus larges possibles.

En 2025, cette collaboration a permis d'éditer un catalogue commun des formations à destinations des paysan·nes installé·es et des porteuses et porteurs de projet.



FORMATIONS 2025 2026

installation | transmission | légumes | PPAM
fruits | cultures | élevage | agronomie | eau
biodiversité | machinisme | environnement
stratégie d'entreprise | comptabilité | foncier
bien vivre son métier | commercialisation ...



Disponible en version papier et en ligne, ce catalogue recense 84 formations sur l'année 2025-2026.

NOS ACTIONS AUTOUR DE LA TRANSMISSION

Nos actions en faveur du renouvellement des générations agricoles s'appuient également sur nos propositions d'accompagnement auprès des futurs cédants. Différentes actions spécifiques ont donc été programmées tout au long de l'année et s'inscrivent, pour certaines, dans nos partenariats avec des EPCI.

* Des cycles de formation pour les accompagnements de cédants

En 2025, deux cycles de formation à la transmission se sont déroulés à cheval sur 2024 sur les territoires de Dinan et de Rostrenen.

La formation à Dinan avait réuni 8 personnes et celle de Rostrenen 8 également.

L'objectif de cette formation est de permettre un changement de posture pour passer de « cédant » à « porteur de projet à la transmission ». La formation s'articule sur 4 jours au cours desquels sont abordés les aspects juridiques, économiques et humains de la transmission.

* Des rendez-vous individuels pour approfondir l'accompagnement

Dans le cadre de nos permanences à Dinan, Lannion et Rostrenen, nous avons également accueilli des porteurs de projets à la transmission.

EPCI	Nombre d'entretiens réalisés
Dinan Agglomération	3
Lannion Trégor Communauté	1
CCKB	1

* Autres actions de sensibilisation

Agriculture Paysanne était présente (stand) au forum Installation Transmission organisé par la Chambre d'Agriculture le 21 Novembre 2025. L'occasion de rencontrer des porteurs de projet à la transmission et de leur proposer un accompagnement dans leur démarche.

Afin de trouver d'autres relais de communication, deux opérations de sensibilisation ont été menées auprès des élus :

- St Brieuc Armor Agglomération, une présentation conjointe avec la Chambre d'Agriculture sur l'enjeu de la transmission des fermes à été réalisée le 26 mai lors d'une conférence des maires.

- même exercice pour Guingamp Paimpol Agglomération avec une présentation lors de la conférence des maires du 4 novembre.

*** Diagnostic Transmission 360**

Dans le cadre d'un appel à agrément de la Région Bretagne pour réaliser des diagnostics de transmission, le collectif Inpact Bretagne a posé sa candidature fin 2024 au nom de plusieurs structures dont Agriculture Paysanne. Les structures du collectif Inpact ont été retenues et ont ainsi obtenu une enveloppe financière pour réaliser ces diagnostics. Sur l'année 2025, Agriculture Paysanne a réalisé 6 diagnostics permettant l'accompagnement des cédants dans leur projet de transmission.

SENSIBILISER, ACCOMPAGNER ET FORMER À L'AGRICULTURE PAYSANNE

* Des événements de sensibilisation touchant un large public

En 2025, nous notons une baisse de la fréquentation des événements qui nous a parfois contraint à annuler et à re-programmer celui-ci.

Les événements sont l'occasion de se retrouver entre porteuses et porteurs de projets et découvrir une thématique spécifique ou visiter une ferme inspirante.

10 événements ont été réalisés en 2025 et ont réuni 96 personnes (contre 160 personnes en 2024 pour 10 événements).

Date	Lieu	Thème	Participants
05/02/25	Saint-Brieuc	S'installer en agriculture, pourquoi pas moi ?	Annulé /re-programmé
27/05/25	Rostrenen	After technique sur la transformation laitière Visite de labo de transfo fromage à la ferme et témoignages de paysan·ne ayant choisi différentes stratégies de valorisation du lait	19
11/06/25	Saint-Brieuc	S'installer en agriculture, pourquoi pas moi ? Témoignages de paysan·nes installé·es après une reconversion professionnelle	6
18/06/25	Guingamp- Pabu	Journée installation + commercialisation Matinée sur les bases de l'installation Après midi visite de ferme à Pabu et témoignages sur différents types de commercialisation	8
09/07/25	Lanvallay	Rencontre Installation Découverte d'une ferme en maraîchage sur une parcelle communale ; interconnaissance et témoignages de deux paysan·nes maraichers	9
24/10/25	Plumaugat	Rencontre Installation Interconnaissance, témoignage sur une ferme bovin lait à reprendre	7

21/10/25	Trémargat	Café Biodiversité en partenariat avec Paysan de Nature et Bretagne Vivante Intervention de la CCKB pour présenter le programme “trame bleue trame verte” et témoignage de paysan sur l’accompagnement de Bretagne vivante sur le sujet biodiversité à la ferme.	22
20/11/25	Rostrenen	After technique transfo viande : quelles possibilités ? Témoignages et visite de l’atelier de découpe de Rostrenen	10
25/11/25	St Aaron	Rencontre installation Interconnaissance, visite et témoignage d’une paysanne boulangère	7
28/11/25	Lannion	Rencontre transmission dans la cadre du festival Alimenterre Projection-discussion du film “Transmettre”	8

Ces événements nous permettent d’identifier les porteuses et porteurs de projet et de les mettre en réseau. C’est également l’occasion de leur présenter nos accompagnements.

Ci-dessous deux exemples de retour de participant-e :

Informations sur la soumission Formulaire : Avis sur l'accueil collectif "Installation agricole" du mercredi 18 juin 2025 Guingamp Soumis par Anonyme (non vérifié) jeu, 26/06/2025 - 09:42 0.0.0.0 Etes-vous satisfait.e du déroulé de la matinée sur les bases de l'installation ? Horaire, déroulé, lieu ☐ oui précisions si besoin Qualité de l'exposé, des informations présentées, échanges avec le groupe. Etes-vous satisfait.e du contenu de l'après midi commercialisation ? Témoignages, animation, visite ☐ oui précisions si besoin Qualité des différents témoignages d'agriculteurs/agricultrice, concernant des débouchés commerciaux différents, accueil et visite de l'exploitation, informations données par l'intervenant.e de la communauté de communes du pays guingampais. Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer à nos partenaires ce que ces rencontres vous apportent D'autres remarques, suggestions d'amélioration ... Soumission précédente Soumission suivante	Informations sur la soumission Formulaire : Avis sur l'accueil collectif "Installation agricole" du mercredi 18 juin 2025 Guingamp Soumis par Anonyme (non vérifié) jeu, 26/06/2025 - 11:04 0.0.0.0 Etes-vous satisfait.e du déroulé de la matinée sur les bases de l'installation ? Horaire, déroulé, lieu ☐ oui précisions si besoin Très bien Etes-vous satisfait.e du contenu de l'après midi commercialisation ? Témoignages, animation, visite ☐ oui précisions si besoin Très bien, super la visite de ferme et les échanges avec les 3 agriculteurs aux profils différents Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer à nos partenaires ce que ces rencontres vous apportent Permet d'avoir des exemples d'organisation différentes, de challenger nos idées, de confronter notre projet à la réalité en le partageant avec des professionnels du secteur, se faire un réseau D'autres remarques, suggestions d'amélioration ... Soumission précédente Soumission suivante
--	---

Photos prises lors des événements :



Rencontre installation Lanvallay 09/07/25 Rencontre installation Plumaugat 24/10/25



After technique transformation fromagère Rostrenen. Présentation du labo à l'extérieur.

*** Un programme de formations diversifié**

Nous avons organisé des formations pour différents publics en 2025 :

- “Accompagner un.e stagiaire sur sa ferme en tant que paysan référent” : 29/01/2025 (CIAP) : 13 participants
- 1 cycle « De l’Idée au Projet », 18^e édition, en mars et juin, 11 participant.es porteuses et porteurs de projet.
- 2 formations certifiantes “chiffrer son projet en Agriculture Paysanne” 13 participant.es porteuses et porteurs de projet. Cette formation est finançable par le fond de formation CPF. Elle vise à professionnaliser les participants pour anticiper au mieux le niveau de rentabilité, de temps de travail et de dimensionnement des futures activités agricoles.

- 2 sessions de formation « Se préparer à transmettre sa ferme » et 1 reportée début 2026
- 2 cycles d'intervention avec les BPREA de Kernilien
- 1 cycle « Travailler sereinement en collectif » en co-animation avec Josette Vivier, les 14, 28 janvier et 11 février. 9 participants, paysans paysannes et porteur.euses de projets
- 1 formation « œuvrer en couple » 29 et 30 avril. 10 participant.es
- 1 formation « Comprendre les outils d'attribution et de régulation du foncier agricole » avec l'intervention de la DDTM. Elle a réuni 17 paysans et paysannes.
- 1 formation « Connaître les outils d'accès au foncier et le fonctionnement SAFER » le 25 septembre
- 1 formation "transformer la châtaigne – approche globale" le 11 septembre

Initialement prévues mais reportée en 2026 suite aux décisions de Vivéa :

- Post installation : Faire le point sur ses 1ères années d'installation. 9 déc, 8 janv
- Se préparer à transmettre sa ferme : 4 jours : 27 Nov, 11 Déc, 22 Janv, 12 Févr.
Intervenant Thierry Longépé
- Etre employeur-euse : Réglementation et posture: 4 et 18 Déc
- Communication et utilisation des réseaux sociaux : 16 déc. Mélanie Scoubart
- ANNULÉE : Commercialisation – bilan 2025 et perspectives 2026 - « Mieux vendre en circuits courts » : 17,5h : En visio (3,5h) : lundi 17 novembre et 1er décembre 2025, jeudi 15 janvier 2026, En présentiel (7h) : jeudi 27 novembre. Intervenant : William Mairesse

*** Accompagnement d'un groupe de paysans autour de la châtaigne**

Agriculture Paysanne a été sollicitée au printemps 2025 par quelques paysans du réseau s'intéressant à la culture et à la transformation de la châtaigne. Leur souhait était de structurer un groupe de travail afin d'évaluer l'opportunité de développer une filière châtaigne sur le territoire du Trégor. Agriculture Paysanne a donc répondu favorablement à cette demande en sollicitant pour ce faire des financements dans le cadre de l'appel à projet Emergence GIEE de la DRAAF Bretagne. L'association a été retenue pour la période septembre 2025-septembre 2026 et nous avons pu mettre en place un programme d'actions.

A l'automne 2025 plusieurs actions ont été proposées et notamment l'organisation d'une formation autour de la transformation de la châtaigne en septembre, une première réunion du groupe en octobre, l'organisation d'un webinaire sur la transformation par voie humide en décembre et enfin la visite d'installations de transformation de la châtaigne en décembre également. Les échanges et formations se poursuivent en 2026.

PERSPECTIVES DE L'ANNÉE 2026 POUR L'ASSOCIATION

Le bilan de l'année 2025 permet à l'association d'envisager la continuité et le renforcement de ses actions ainsi que le développement de certains axes d'accompagnement.

De manière transversale et afin de renforcer les synergies avec la confédération paysanne, il a été décidé d'utiliser l'outil de partage et suivi des contacts développé par la FADEAR. Cette base de données nous permettra de mieux suivre les parcours d'installation de nos paysan·nes en projet et de faciliter la mise en relation avec des cédant·es.

La refonte du parcours installation-transmission dans le cadre du nouveau FRANCE SERVICE AGRICULTURE est décalé à 2027. Agriculture Paysanne 22 ne sera plus présente au niveau du Point Accueil Installation. Le collectif paysan restera mobilisé et vigilant quant à l'évolution de ce nouveau processus d'accompagnement des porteurs de projet à l'installation.

Concernant les actions de sensibilisation et d'accompagnement, il s'agit notamment de :

- poursuivre le travail de sensibilisation à la transmission agricole sur le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération avec la mise en place d'une animation territoriale.
- reconduire les thématiques sur la reconversion et les rencontres paysannes qui répondent à un besoin de notre public
- travailler collectivement avec les structures bretonnes du réseau Inpact sur le prochain appel à projet de la Région Bretagne concernant les interventions dans le cycle de formation des BPREA (candidatures à l'automne 2026 pour la rentrée scolaire 2027/2028)
- poursuivre l'accompagnement du groupe 'châtaigne du Trégor' (formation, voyage d'étude, recherche de financements...)

Concernant nos actions installation et transmission, nos labellisations par la Région sur l'accompagnement à la DJA/SIA pour les porteurs de projet et sur l'accompagnement aux diagnostics transmission pour les futurs cédants nous permettent de développer et d'approfondir nos accompagnements.

Concernant l'offre de formations:

De l'idée au projet

La formation *De l'idée au projet* a été maintenue en 2026 avec une session organisée entre le printemps et l'été. Suite à l'arrêt du financement régional en 2025 (-10 000 euros/an), des adaptations ont toutefois été nécessaires pour permettre le maintien de cette formation.

Ces évolutions ont conduit à une réduction de son format (10 → **7 journées**) et à la sollicitation du Crédit Agricole pour prendre en charge la moitié de nos coûts internes de formation. La convention du Crédit agricole porte sur un montant de 6000 euros /an pendant 3 ans. Cette participation permet de limiter l'augmentation du reste à charge pour les participant·es (250 → **500 €**).

Cette formation reste une étape importante pour accompagner les premières réflexions des personnes souhaitant s'orienter vers l'agriculture paysanne et pallier à l'absence de dispositif proposé par la chambre d'agriculture.

Par ailleurs, un travail est engagé autour de la **certification de la formation**. L'obtention d'une certification permettrait d'ouvrir de nouvelles possibilités de financement, notamment via le CPF, et ainsi de faciliter l'accès à la formation pour les porteurs et porteuses de projet. Si cette démarche aboutit, la mise en œuvre de la certification pourrait intervenir à partir de **2027**.

L'offre de formation pour les paysan.nes installé.es

Lors de la dernière Assemblée générale, organisée en 2025 sur l'année d'activité 2024, une démarche participative a été menée afin de recueillir les attentes des adhérent.es concernant les besoins en formation. Les échanges et contributions ont permis d'identifier plusieurs thématiques prioritaires pour les paysan.nes du réseau, qui servent de base à l'élaboration du programme de formation 2026.

L'objectif est notamment de **développer davantage l'offre de formation à destination des paysan.nes installé.es**. Le programme 2026 vise ainsi à élargir cette offre afin d'accompagner les paysan.nes dans les différentes étapes de la vie de leur ferme, en réponse aux besoins exprimés par les adhérent.es.

Dans cette perspective, il est prévu de reconduire certaines formations déjà proposées les années précédentes, tout en **ouvrant de nouvelles thématiques** répondant aux besoins exprimés. Parmi les formations envisagées figurent notamment : *Travailler en couple*, *Communication via les réseaux sociaux*, *Posture et réglementation en tant qu'employeur agricole*, *Post-installation : faire le bilan des premières années*, *DUER*, *Construire sa stratégie d'entreprise à partir d'un auto-diagnostic global (diagnostic Agriculture Paysanne)*, *Histoire de la PAC*, *Transformation laitière – approfondissement (cave et affinage)*, *À la découverte des activités d'accueil*, ainsi que *Déclarer sa PAC soi-même*.

Ces thématiques visent à répondre à la diversité des besoins rencontrés par les paysan.nes installé.es, qu'il s'agisse de consolider leur projet économique, d'améliorer leurs conditions de travail ou de mieux appréhender les évolutions réglementaires et les opportunités de diversification.

Baisse des financements VIVEA et impacts sur l'activité formation

À partir de la fin de l'année 2025, de nouvelles règles de financement mises en place par VIVEA ont restreint l'accès à la formation pour les paysan.nes. Ces mesures, annoncées dans la précipitation et sans réelle concertation avec les organismes de formation, ont été accompagnées d'informations diffusées progressivement, rendant leur mise en œuvre difficile à anticiper. Elles ont également des effets inégaux selon les territoires et entraînent des conséquences économiques importantes pour certains organismes de formation.

Ce contexte s'explique notamment par des tensions sur les ressources du fonds, qui ont conduit VIVEA à adopter fin 2025 plusieurs mesures de restriction budgétaire pour l'année 2026. Parmi celles-ci figurent la **réduction de l'enveloppe annuelle par contributeur.trice, passée de 3 000 € à 2 000 €**, ainsi que la **mise en place d'une priorisation des thématiques de formation** par les comités régionaux.

Concrètement pour AP, ces évolutions ont conduit au **report de plusieurs formations initialement prévues fin 2025 vers le début de l'année 2026**, générant un important pic d'activité sur cette période et des ajustements dans l'organisation du plan de charge. Certaines formations ont également dû être annulées, comme la formation *Commercialisation*, dont le format et la durée rendaient difficile son report dans un agenda déjà saturé.

Par ailleurs, le **taux de financement horaire est passé de 36 € par heure de formation en 2025 à 30 € en 2026**, ce qui renforce la pression sur l'équilibre économique des actions de formation. De plus, certaines thématiques que nous proposons habituellement et qui figuraient dans notre programme de formation 2026 — comme l'accueil à la ferme ou la transformation laitière — se retrouvent désormais **en bas de la liste des sujets prioritairement financés**, rendant leur mise en œuvre plus incertaine.

Ces évolutions fragilisent le modèle économique des organismes de formation et posent la question de la capacité à maintenir, dans la durée, une offre de formation accessible et diversifiée pour accompagner les transitions agricoles. L'enjeu pour les années à venir sera donc de poursuivre le développement d'une offre de formation accessible et utile aux paysan.nes tout en s'adaptant à un contexte de financement plus contraint. L'un des axes de travail sera donc de trouver de nouvelles pistes de financements. A noter qu'un travail a notamment été lancé avec la FADEAR pour étudier les possibilités d'obtenir une reconnaissance d'intérêt général des ADEAR ce qui permettrait de débloquer l'accès aux fonds de certains appels à projet ou fondations.